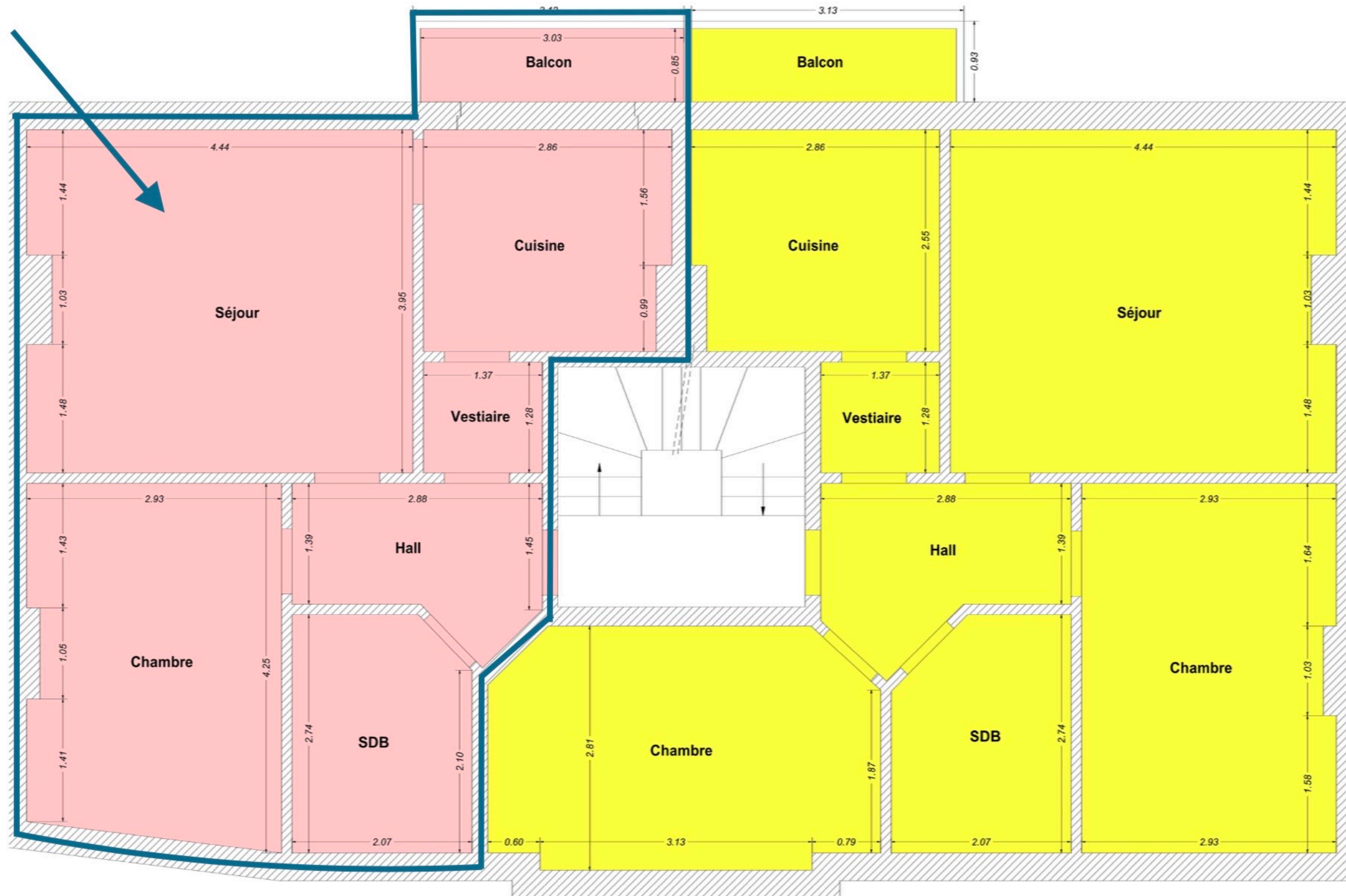


- Appartement C3 - Superficie nette 48,6 m² - Balcon - Superficie nette 2,6 m²
 Appartement C4 - Superficie nette 61,1 m² - Balcon - Superficie nette 2,6 m²



REMARQUE IMPORTANTE :

Les plans reprennent la configuration des lieux au jour de la visite, en mentionnant les zones de jouissance privative. La limite entre les parties communes et privatives est fixée à l'axe des parois qui les séparent.
 Les emplacements des compteurs individuels d'électricité et de gaz sont représentés aux plans.
 Les compteurs individuels d'eau sont situés dans les appartements et ne sont pas représentés aux plans.
 Les câbles, conduites et autres éléments techniques ne sont pas représentés aux plans, mais sont à considérer comme des éléments communs ou servitudes.



Dossier n°:	2013.05			Ingénieur en Construction Géomètre-Expert Expert Immobilier geo050882 Sébastien LADOUCE	Rue de Spontin, 12 B-5530 DURNAL Tel : 0495/580346 Fax : 083/690854 sebastien.ladouce@gmail.com	
Date :	22/02/2014					
Echelle :	1/50 (A3)					
Plan n°:	15		Consorts HAMBLENNE - Division d'un immeuble sis rue de l'Armée Grouchy, 1A-1B-1C-1D à B-5000 NAMUR			
Révision :	A	SL	Détermination des parties communes et privatives - BLOC C - Plan du 2ème étage			